



RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00843

Numéro SIREN : 818 438 418

Nom ou dénomination : A. F. RÉNOV

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2017 sous le numéro de dépôt 14211

Comptes annuels



Sas AF RENOV

12 rue Louis Tostain

91700 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

Exercice clos le : 31 décembre 2016

APE : 4120A

SIRET : 81843841800019



DBF AUDIT
253 RUE GABRIEL PÉRI

Tél : 0169510979

91700 SAINTE GENEVIEVE-DES-BOIS

Fax : 0169512084

BILAN - ACTIF

1400552 - Sas AF RENOV

Du 05/02/2016 au 31/12/2016

ACTIF	Valeurs au 31/12/16		% de l'actif	Valeurs au		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes		
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages	599	12		587		1
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	599	12		587		1
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro	280			280		50
En-cours de production (biens et services)	22 045			22 045		
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Clients (3)	1 162			1 162		14
Clients douteux, litigieux (3)	688	625		63		
Clients factures à établir (3)						
Autres créances (3)	3 434			3 434		
Fournisseurs débiteurs	1 577			1 577		
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	15 863			15 863		35
Charges constatées d'avance (3)						
TOTAL ACTIF CIRCULANT	45 049	625		44 424		99
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecart de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	45 648	637		45 010		100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

1400552 - Sas AF RENOV

Du 05/02/2016 au 31/12/2016

PASSIF	Valeurs au 31/12/16	% du passif	Valeurs au	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 5 000)	5 000	11		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 454	3		
SITUATION NETTE	6 454	14		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 454	14		
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 910	4		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	2 155	5		
Fournisseurs, factures non parvenues	1 284	3		
Dettes fiscales et sociales	3 505	8		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	29 702	66		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	38 556	86		
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	45 010	100		

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

38 556

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1400552 - Sas AF RENOV

Du 05/02/2016 au 31/12/2016

	Du 05/02/16 Au 31/12/16	% CA	Du Au	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	35 118	100			35 118	
Montant net du chiffre d'affaires	35 118	100			35 118	
Production stockée	22 045	63			22 045	
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	994	3			994	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	960	3			960	
Autres produits	1				1	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	59 118	168			59 118	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	20 829	59			20 829	
Variation de stocks	-280	-1			-280	
Autres achats et charges externes	17 720	50			17 720	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 220	3			1 220	
Salaires et traitements	13 373	38			13 373	
Charges sociales	4 044	12			4 044	
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	12				12	
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	625	2			625	
Dotations aux provisions						
Autres charges	7				7	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	57 550	164			57 550	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 568	4			1 568	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1400552 - Sas AF RENOV

Du 05/02/2016 au 31/12/2016

	Du 05/02/16 Au 31/12/16	% CA	Du Au	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER						
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 568	4			1 568	
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	114				114	
TOTAL DES PRODUITS	59 118	168			59 118	
TOTAL DES CHARGES	57 664	164			57 664	
Bénéfice ou Perte	1 454	4			1 454	

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

AF RENOV
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 12 rue Louis Tostain,
91700 STE GENEVIEVE DES BOIS
818 438 418 RCS EVRY

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

L'an Deux Mille Dix Sept,
Le 30 Juin,
A 10 heures,

Les associés de la société **AF RENOV** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Madame Fabienne GAURICHON, en sa qualité de Présidente de la Société.

Monsieur Arthur GAURICHON est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant donné pouvoir possèdent 500 actions sur les 500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant le quorum requis, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 31 décembre 2016,
- le rapport de gestion de la Présidente,
- le rapport spécial de la Présidente sur les conventions,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

FG AF

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion de la Présidente,
- Rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Reprise des engagements souscrits pour le compte de la Société avant son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,
- Autorisation de l'affiliation des mandataires sociaux, non titulaires d'un contrat de travail mais assimilés aux salariés, aux contrats de protection sociale complémentaire éventuellement souscrits par la Société,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion et le rapport spécial de la Présidente sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 1 454,00 euros de la manière suivante :

FG AF

Bénéfice de l'exercice	1 454,00 euros
A la réserve légale	73,00 euros
Solde	----- 1 381,00 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 1 381,00 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve la convention relevant dudit article et mentionnée dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, conformément aux dispositions de l'article L. 210-6 du Code de commerce, de reprendre au compte de la Société tous les actes et engagements souscrits en son nom par les fondateurs préalablement à son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, tels qu'ils figurent dans l'état annexé au présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente, autorise les mandataires sociaux non titulaires d'un contrat de travail mais qui sont assimilés aux salariés, en application de l'article L.311-3 du Code de la sécurité sociale, à bénéficier des contrats de protection sociale complémentaire que la Société aurait éventuellement souscrits au profit des salariés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

FG AF

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Fabienne GAURICHON

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Fabienne Gaurichon', with a stylized, cursive script.

Le secrétaire
Arthur GAURICHON

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Arthur Gaurichon', with a stylized, cursive script.